

**Faisons naître
ensemble les mobilités
de demain !**

Dossier de presse



Grande **enquête** ²⁰²²⁻²⁰²³
mobilité

**PARLONS DE VOS TRAJETS
AU QUOTIDIEN !**

Sommaire

Page 3

› **Communiqué de presse**

Une enquête mobilité : pourquoi, comment, sur quoi ?

Pages 4-6

› **Grande enquête mobilité 2022-2023 c'est quoi ?**

Objectifs, périmètre, calendrier & déroulement

Pages 7

› **Financement et chiffres clés**

Communiqué de presse

Grande enquête mobilité

2022, 2023
PARLONS DE VOS TRAJETS AU QUOTIDIEN !

› env. 9400 personnes enquêtées

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) va réaliser une enquête, à partir de fin 2022, sur les déplacements quotidiens des résidents de l'aire d'influence de Clermont Auvergne Métropole. Avec l'appui des EPCI et des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM), elle sera menée avec le soutien technique du Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA). Sa mise en œuvre est confiée à la société Alyce et à des agents assermentés.

Cette enquête permettra d'obtenir un instantané de centaines de milliers de déplacements, représentatifs du quotidien des habitants.

› **LA GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ, POURQUOI ?**

Pour obtenir des données partagées sur tous les déplacements réalisés dans le territoire.

Par son ampleur et la nature des résultats (étude de tous les modes de déplacements de la totalité des catégories de la population), la Grande Enquête Mobilité 2022-2023 est une source d'information exceptionnelle et un outil d'aide à la réflexion et à la décision important pour les collectivités qui imaginent et mettent en œuvre les politiques publiques des années à venir.

La Grande Enquête Mobilité a pour objectifs de connaître les pratiques de mobilité et leurs évolutions dans le but :

- d'évaluer les effets des politiques de transport menées ;
- d'adapter les futures politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- de construire des offres de mobilité adaptées.

› **LA GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ, COMMENT ?**

Elle est réalisée auprès d'un échantillon représentatif des ménages du territoire, à domicile ou par téléphone selon le lieu de résidence. Les ménages interrogés sont tirés au sort.

› **LA GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ, SUR QUOI ?**

Pour cette enquête d'envergure, les ménages seront interrogés sur leurs trajets réalisés, durant la semaine et/ou le week-end, et ce, quels que soient les motifs (travail, études, achats, loisirs...) et les modes de déplacement utilisés (marche, deux-roues, transports en commun, voiture...) mais également sur les caractéristiques de leur logement (cf dernière page).

Grande enquête mobilité 2022-2023, c'est quoi ?

Coordonnée par le SMTC-AC, une grande enquête sur les mobilités va être menée pendant plusieurs mois sur l'aire d'influence de Clermont Auvergne Métropole qui regroupe onze EPCI. Elle permettra d'obtenir une tendance des habitudes de déplacements, grâce aux questions posées à un échantillon représentatif de la population.

Les résultats de cette enquête d'envergure permettront de nourrir les réflexions sur les questions de mobilités dans le territoire et d'adapter les offres aux besoins des habitants.

Il s'agit d'une enquête officielle réalisée tous les 10 ans.

Elle est confiée à la société Alyce. Des agents assermentés viendront à la rencontre des enquêtés, par téléphone et/ou à leur domicile pour recueillir les données*.

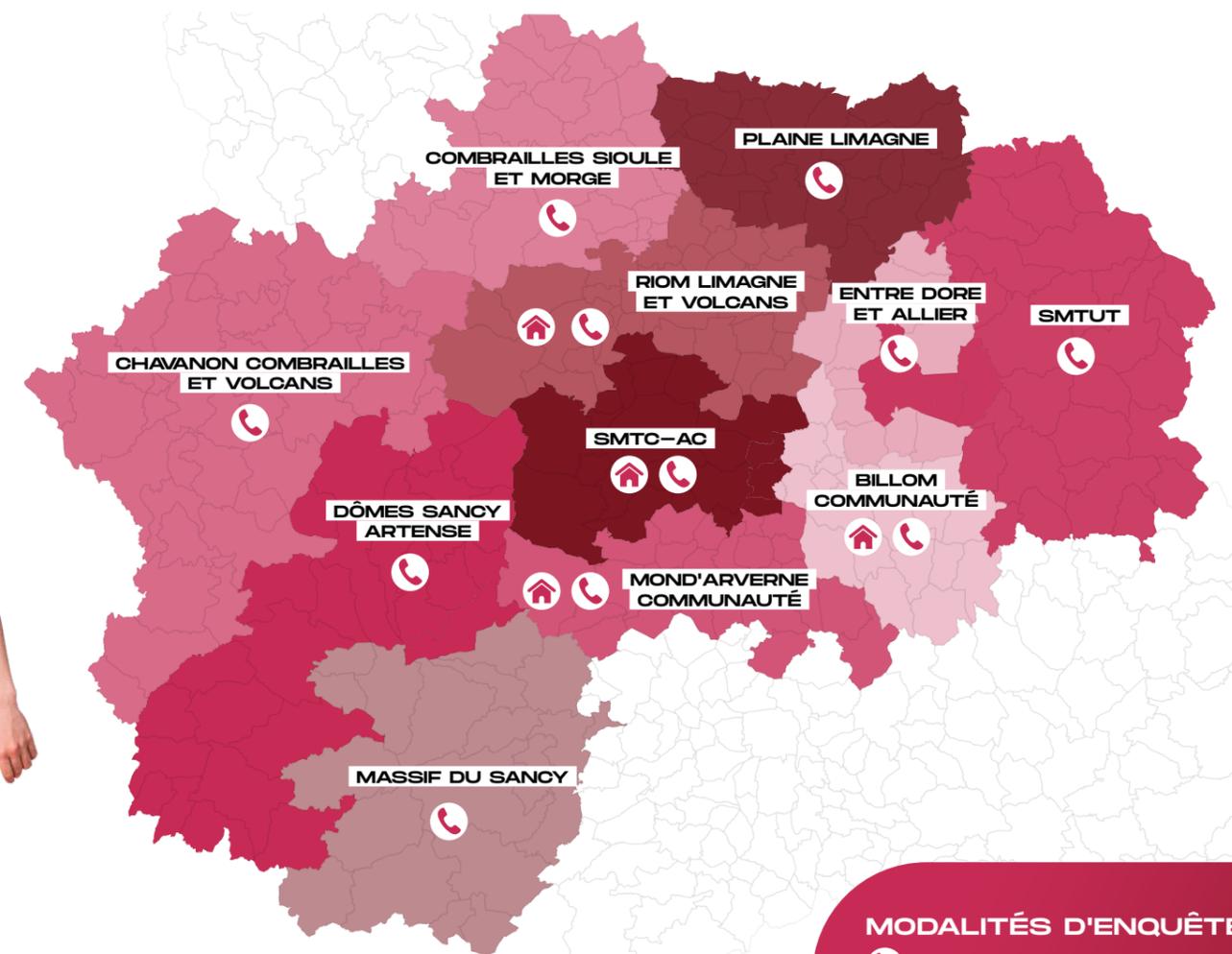
» Les objectifs de l'enquête

1. Mesurer l'évolution des pratiques de mobilité et détecter l'émergence de nouvelles habitudes de déplacement.
2. Approfondir la connaissance du territoire et des usages en termes de mobilité pour orienter les politiques publiques.
3. S'adapter pour apporter des solutions de mobilité qui répondent aux besoins des habitants.



Grande
**enquête
mobilité**
2022-2023
PARLONS DE VOS TRAJETS
AU QUOTIDIEN !

Quels territoires sont concernés ?



MODALITÉS D'ENQUÊTE

PAR TÉLÉPHONE

À DOMICILE

OU PAR TÉLÉPHONE

* Enquête réalisée conformément au Règlement (UE) 2016/679 [du Parlement européen et du Conseil], dit règlement général sur la protection des données (RGPD).

Grande enquête mobilité 2022-2023, calendrier & déroulement

› Méthodologie d'enquête

Temps 1 - Été 2022

- › Envoi d'un courrier aux communes et tirage au sort des personnes potentiellement concernées

Temps 2 - À partir de septembre 2022

- › Campagne de communication grand public

Temps 3 - Rentrée 2022

- › Prise de contact téléphonique

Pour prise de rendez-vous auprès des personnes en vue de l'enquête en face à face ou par téléphone.

Temps 4 - Octobre 2022 à janvier 2023

- › Réalisation des enquêtes

Environ 9400 personnes enquêtées

Temps 5 - À partir de septembre 2023

- › Premiers résultats et chiffres clés de l'enquête

Une fois tirée au sort, la personne :

- › 1. reçoit un courrier l'informant de l'existence de l'enquête et de la possibilité d'être contactée pour y participer.
- › 2. reçoit un appel téléphonique pour établir un premier contact avec l'enquêteur dédié au secteur afin de fixer un rendez-vous (modalités différentes selon le lieu de résidence, voir p.5).
- › 3. est accompagnée par l'enquêteur pour répondre aux questions, soit en face à face (1h30 environ) soit par téléphone (20 minutes environ). La durée de l'entretien peut varier en fonction de la composition du foyer.
- › 4. a la possibilité de répondre à des questions annexes portant sur sa mobilité le week-end et/ou les offres de mobilité de son territoire.

Grande enquête mobilité

2022-2023
PARLONS DE VOS TRAJETS
AU QUOTIDIEN !



Financement

Cette enquête, menée en partenariat avec le ministère des Transports est effectuée selon la méthodologie appelée « Enquêtes mobilité certifiées Cerema ».

Elle est portée par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC), financée par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les autorités organisatrices de la mobilité, l'Union Européenne (Fonds Européen de Développement Régional FEDER) et l'État.

En chiffres

ENVIRON
9400 personnes
ENQUÊTÉES

560 000
habitants

285
communes



À travers une démarche d'aide à la décision, en s'appuyant sur les richesses de la recherche universitaire, le lien entre le lieu de résidence et les dépenses dédiées à la mobilité quotidienne et au logement sera étudié à travers une thèse effectuée en parallèle de la Grande Enquête Mobilité.

L'objectif est d'analyser les coûts que représentent le logement et les déplacements pour les ménages du territoire et d'introduire ces nouvelles connaissances dans les réflexions et stratégies de politiques locales à venir.

Contact presse :

communication@smtc-clermontferrand.com

04 73 44 68 68

Grande enquête mobilité

2022-2023

PARLONS DE VOS TRAJETS
AU QUOTIDIEN !

Plus d'infos ?

Pour suivre l'avancée de l'enquête :

www.smtc-clermont-agglo.fr

agreg-studio - Cieliti/photob / ©shutterstock

